



Déclaration liminaire CTL du 21 décembre 2017

Monsieur le Président,

Une fois de plus, nous nous retrouvons dans un CTL avec son volet de suppressions d'emplois.

Notre administration se devant d'être exemplaire, nous payons encore et toujours un large tribut aux suppressions d'emplois. 1600 à la DGFIP (tout en tenant compte d'effets de compensation, car de rares ministères gagnent quelques emplois) : c'est tout simplement scandaleux! D'autant plus que le Directeur Général ne s'en cache pas : *L'ANNEE 2018 EST UNE ANNEE DE TRANSITION, LES EFFORTS EN MATIERE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AYANT VOCATION A SE RENFORCER LES ANNEES SUIVANTES...*

Vous pourriez vous glorifier de la présentation positive qui en est faite puisqu'apparaît sur le département un solde positif de 17 emplois. Mais la réalité est bien toute autre. L'abondement lié à SIRHIUS est en vérité un abondement négatif si j'ose dire puisqu'il faut financer sur les emplois du département la différence soit 23 emplois. Et c'est bien sûr, les services du département qui vont y contribuer une fois de plus.

Pas moins de 15 services et postes sont touchés par 23 suppressions d'emplois !

À ce rythme, entre les restructurations et les suppressions d'emplois nous ne serons plus très nombreux dans le département d'ici la fin du quinquennat. D'autant que ces nouvelles suppressions d'emplois vont accentuer le phénomène largement avancé des restructurations de services et de postes.

Mais cela ne suffira pas, les services sont asphyxiés, rongés il ne reste plus rien à supprimer. Et c'est là qu'intervient cap 22 faussement présenté comme un outil démocratique à l'écoute de tous, des citoyens des agents. Que leur est-il demandé ? De réfléchir à améliorer l'exercice des missions, le sens du service accompli, l'ouverture aux citoyens et un meilleur service rendu. C'est ce qui est affiché mais la réalité est différente. Comme il va devenir de plus en plus difficile de maintenir le même niveau d'emplois, il va falloir maintenant réfléchir à revoir les missions, leurs contenus et pour certaines d'entre elles leur abandon.

C'est bien cela dont il est question aujourd'hui au sein de la DGFIP ! Et c'est déjà en cours avec :

- la fin des «produits divers» dans la moitié des DRFiP, Pas dans la nôtre vous

direz nous, encore faut-il en connaître le périmètre ?

- la restructuration des services dépenses et nous sommes concernés en Indre et Loire
- la fin des services ressources humaines traditionnels pour les remplacer par des centres de gestion et une plate-forme d'appels et nous sommes aussi concernés par la mise en place d'un CSRH en Indre et Loire
- la prochaine privatisation partielle du renseignement téléphonique lors de la mise en place du PAS découverte au travers d'un règlement de consultation
- la fin de la mission topographique du cadastre
- la continuation et l'accentuation de fusions de services et de postes

Cette volonté d'externaliser et d'abandonner les missions est inacceptable

C'est pourquoi dans un premier temps, la CGT a décidé de se retirer du cycle des groupes de travail relatifs à la mise en place du Forum de l'action publique.

Elle réaffirme que toutes nos missions sont essentielles et doivent être gardées dans le périmètre de notre administration. Qu'il s'agisse des cœurs de missions ou des fonctions supports, aucune ne peut être dissociée tant elles sont complémentaires entre elles.

Mais cela ne suffit pas, il faut aussi s'attaquer aux agents, aux salaires, et continuer les pertes sèches qu'ils subissent depuis plusieurs années ! À la rigueur budgétaire autour des emplois, se rajoute celle du point d'indice, de la grille PPCR pour 2018, de l'introduction du RIFSEEP même reporté, de la réintroduction de la journée de carence voire de plusieurs...

Et puis sans rien dire, la direction s'en prend aux droits et garanties des agents sans permettre aucun échange, aucune prise en compte des revendications des agents sur ces questions qui touchent les conditions de leur mobilité. Pire, il s'agit de mettre en cause les droits et garanties des personnels en créant les conditions de l'arbitraire en matière de mutations et de premières affectations.

Rajoutons, la diminution drastique des plans de qualifications (d'ailleurs on n'emploie plus le terme), la limitation à 5 essais pour l'ensemble des concours, les conditions d'affectation après l'école, les nouvelles règles de la formation initiale, une formation continue de moins en moins présente et éloignée des agents.

Pour la CGT, l'ensemble de ces projets soumis au dogme de la baisse de la dépense publique va aggraver les conditions de travail de l'ensemble des

agents. C'est irresponsable et inadmissible.

Les agents des Finances Publiques conçoivent autrement leurs missions. Ils considèrent que le lien social passe par un contact de proximité. Ils rejettent un service public déshumanisé, inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité conduisant à une inégalité d'accès aux services entre les usagers.

Et cela passe par l'allocation de nouveaux moyens à la DGFIP pour que nous puissions exercer pleinement nos missions. Au regard de l'importance de la fiscalité locale et nationale, de la gestion publique de l'État, et de l'aide apportée aux collectivités territoriales, il s'agit même là d'un enjeu de société. C'est ce que nous sommes venus vous dire aujourd'hui, c'est ce que les agents ne cessent de vous exprimer depuis des mois de toutes les façons par des pétitions, lors des visites effectuées par les syndicats, lors des réunions avec les personnels et surtout ce qu'ils vous ont exprimé lors des dernières journées d'action des 10 octobre et 16 novembre avec respectivement 40 % et 19 % de grévistes dans notre département. Ce taux largement supérieur au taux national devrait vous interroger Monsieur le Directeur sur votre politique locale, vos choix et vos méthodes.

La CGT elle, mettra tout en œuvre pour qu'avec les personnels, la mobilisation s'accroisse et pour qu'aboutissent les revendications.